

L'Écho de Jossigny

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

AOÛT 2019



<http://jossigny.fr/>

**DANS CE
NUMÉRO :**

Le mot du Maire	1
Vie du Village	2
Vie du Village	3
Faits d'été...	4

**HORAIRES DE LA
MAIRIE :**

**Lundi, Mardi et
Jeudi : 9H/12H et
14H/18H**

**Mercredi :
9H/12H**

**Vendredi :
9H/12H et 14H/19H**



Le mot du Maire

Depuis des dizaines d'années, devant l'évolution urbanistique croissante de Marne La Vallée, Jossigny est considéré comme « LE VILLAGE GAULOIS ».

Il y a 20 ans, c'était sarcastique...

Aujourd'hui, c'est un compliment : nous avons su garder notre caractère rural, verdoyant et vivant que beaucoup nous envie.

Loin d'être passésistes, nous mettons un point d'honneur à faire évoluer les services aux administrés, favoriser la création de projets associatifs, développer la visibilité de notre patrimoine local, transmettre cette envie à nos jeunes.

Ces différents points sont développés dans ce bulletin car nous sommes à pied d'œuvre pour préparer la rentrée prochaine.

En attendant, je vous souhaite une bonne fin de vacances à Jossigny ou ailleurs et une bonne rentrée.

Bien à vous

Patrick MAILLARD

Votre Maire



Vie du Village

VIE ASSOCIATIVE

Maintenir un tissu associatif a toujours été la volonté de l'équipe municipale.

Malgré tout, nous ne pouvons pas suppléer les acteurs essentiels : les bénévoles ! Nous ne pouvons que les épauler pour qu'ils animent notre, votre besoin de lien social !

Certaines associations disparaissent « faute de bras », d'autres résistent, mais nous avons plaisir à favoriser l'éclosion de nouvelles.

C'est le cas pour **KRAV MAGA 77** qui a eu la bonne idée d'implanter un nouveau club à Jossigny.

Les entrainements se dérouleront à la Grange aux Dîmes les mardis et jeudis. Vous aurez plus d'informations en lisant le document en insert.



ENCOMBRANTS

*Date du prochain ramassage des encombrants : **lundi 9 septembre 2019 au matin.***

UN RAPPEL CITOYEN :
Il est interdit de déposer des encombrants sur les trottoirs, en dehors des dates prévues. Chacun peut les déposer, gratuitement, dans les nombreuses déchetteries du secteur
 (www.sietrem.fr)

PERISCOLAIRE

Nous avons mis en place depuis la rentrée 2018/19, un service de garderie les mercredis toute la journée dès lors

que nous pouvions compter sur un groupe d'une quinzaine d'enfants.

Une enquête, menée par les délégués de parents d'élèves de l'école, a fait émerger une demande pour étendre ce système pour les petites vacances.

Après avoir étudié matériellement et financièrement ce projet, nous avons élaboré un questionnaire (en insert) qui tiendra lieu d'engagement ferme et définitif pour l'année scolaire.

L'effectif du groupe reste de 15 enfants à minima, les semaines de garderie sont fixées par la mairie. Si toutefois cet effectif n'était pas atteint pour une période donnée, nous ne pourrions pas ouvrir ce service.

En effet, au regard de l'enquête détaillée nous ne pouvons pas satisfaire toutes les demandes aussi variées que le nombre de réponses !

Une réponse est attendue pour le 10 septembre afin de pouvoir préparer le projet pour les vacances de Toussaint.

TRANSPORT

Plus de PEP'S : Transport à la demande TAD

Depuis le 5 Août, le Syndicat des transports de Marne la Vallée fait évoluer le T.A.D pour que vous bénéficiiez d'un service plus souple pour les itinéraires, d'un système de réservation plus flexible (site internet, application smartphone, plateforme téléphonique du lundi au vendredi).

En attendant le publipostage de la nouvelle plaquette, courant septembre, vous pourrez découvrir cette offre pour Jossigny en insert.



Vie du Village

JOURNEE DES PLANTES ET ART DU JARDIN



Pour la 3^{ème} année consécutive, notre château ouvre ses portes pour accueillir les « journées des plantes et art du jardin » le 5 et 6 octobre 2019.

(cf flyer en interne)

Vous aimez notre village, sa ruralité...

Venez rencontrer des horticulteurs passionnés, des artistes passionnants.

Venez déambuler au milieu des stands d'exposants atypiques, rencontrer des professionnels du jardin, de la culture et du patrimoine.

Venez nombreux, découvrez... !!

Exposition « FAITS DIVERS AU JARDIN » « NATURE A L'ŒUVRE »

Dans la suite logique des journées du patrimoine et celles des plantes et art du jardin, nous avons choisi de vous présenter du **4 au 12 novembre** deux expositions temporaires réalisées par le Musée Départemental de Seine et Marne.

Vous vous en doutez, cette initiative de la municipalité n'est pas le fruit du hasard...

En effet, elle est l'illustration de notre volonté de développer notre particularisme rural au sein de la ville nouvelle, vous proposer des pistes de réflexion avec les membres du Conseil Municipal des Enfants, poursuivre notre partenariat avec les enseignants de l'école, vous montrer, s'il en était besoin qu'à Jossigny, espaces naturels, agriculture et biodiversité riment avec culture et créativité.

C'est pourquoi, en vue de cette exposition, nous vous proposons de réaliser sur le thème : « Faits divers au jardin » et/ou « Nature à l'œuvre », des photos, des sculptures, des collages... ou tout autre moyen d'expression !

Vous pourrez ainsi enrichir ces thèmes par vos créations personnelles qui seront exposées pendant toute la durée de l'exposition.

Pour faciliter l'installation, vos créations devront être déposées en mairie jeudi 31 octobre dernier délai, accompagnées d'un bristol portant vos noms et prénoms et le titre de l'œuvre.

Nous vous remercions d'avance pour votre contribution artistique.

Le code de l'ART – ROUTE sévit à Jossigny.

Quelques-uns ont déjà anticipé sur notre exposition
« Faits divers au Jardin » : Il suffit de regarder la photo ci-dessous.

Faits d'été...



D'autres jouent avec les mots :

Ils confondent « gendarmes couchés » (ralentisseurs) avec « panneaux couchés » Nous avons dû les remettre en place provisoirement.



Oserions nous dire à nos « artistes » :

-que leurs créations éphémères représentent un risque pour la sécurité des personnes, un coût pour notre collectivité.

-que la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui, est punie de 30 000€ à 75 000€ d'amende ainsi que d'une peine de travail d'intérêt général selon l'article 322-1 et 322-3 du Code Pénal.

Cela fait cher pour exprimer son besoin d'exister !!!

« Les jaloux détruisent ce qu'ils sont incapables de créer ! » (Paul Guth)

Les membres du Conseil Municipal des Enfants, étaient fiers d'embellir le terrain de jeu.



Mais c'était sans compter la jalousie, la bêtise de quelques-uns qui ont cru bon de prendre les fleurs que ces jeunes avaient plantés... Que dire de plus... ?



Rappel : les jeunes ont aussi planté des fraises et des tomates devant l'entrée de l'école. C'est en libre-service, pas besoin d'arracher les plants....

Un peu de civisme !

Une nouvelle fois, nous nous voyons dans l'obligation de rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils sont aussi propriétaires des déjections de leur animal.

En effet de nombreux habitants constatent que certains promènent leurs chiens dans des lieux publics et qu'ils ne laissent pas ces endroits aussi propres qu'ils les avaient trouvés.

Merci aux propriétaires de chiens...**RAMASSEZ !!!**

